

## ANNEXE A

### DEUX DISSENSIONS

#### Exposé du député de Cape Breton-The Sidneys

Le Comité a tiré deux conclusions logiques à la lumière de la documentation recueillie : il existe une propabilité croissante en fonction du temps, d'une perturbation grave des approvisionnements internationaux de pétrole; et une approche de laissez-faire au développement économique n'assurera pas l'autosuffisance future du Canada en brut léger. Malheureusement les recommandations du Comité ne visent pas, et il s'en faut de beaucoup, les problèmes reconnus dans le rapport.

L'accent que met le Comité sur une réserve stratégique de pétrole appartenant au gouvernement est hors de propos et détourne l'attention de la question sous-jacente — notre dépendance à l'égard du brut léger d'outre-mer dont les approvisionnements seront de plus en plus assurés par les pays de l'OPEP à mesure que diminue la production en mer du Nord. Le Canada, les États-Unis et d'autres pays industrialisés seront forcés d'importer une part progressivement plus importante de leurs besoins en pétrole du Moyen-Orient où règne l'instabilité politique. Une réserve stratégique de pétrole est un mécanisme à court terme pour faire face à une urgence et non une politique de réponse au problème à long terme que constitue l'approvisionnement en pétrole.

Je me réjouis que le Comité soutienne avec fermeté les recherches et le développement à l'appui des économies d'énergie et des technologies classiques et non classiques en matière d'énergie. Le Comité n'a pas toutefois franchi l'étape logique suivante consistant à promouvoir des projets choisis de mise en valeur dans le domaine de l'énergie qui sont clairement dans l'intérêt national. Le Canada oriental est vulnérable à une perturbation des approvisionnements en pétrole d'outre-mer — pourquoi le Comité n'a-t-il pas formulé clairement un appui à la mise en oeuvre du projet Hibernia? Le Comité a raté deux occasions de promouvoir efficacement l'utilisation du méthanol et de l'éthanol comme agents de mélange dans les carburants, ce qui accroîtrait les stocks canadiens d'essence d'une part et fournirait d'autre part un produit de remplacement du plomb facilement disponible comme antidétonant. Seule une subvention modeste du fédéral pendant une durée limitée serait nécessaire. Le gouvernement fédéral subventionne le système énergétique classique; pour quelle raison refuser un appui analogue à la mise en valeur de formes d'énergie renouvelable?

Le rapport affirme qu'il n'est pas du ressort du gouvernement de choisir gagnants et perdants dans le secteur de l'énergie. Le gouvernement fédéral choisit gagnants et perdants dans d'autres domaines de l'économie canadienne — pourquoi la même attitude ne convient-elle pas dans le cas de l'énergie qui est vitale à notre bien-être futur? Le rapport conclut également qu'un organisme d'état comme Pétro-Canada ne devrait pas être utilisé pour favoriser l'atteinte des objectifs fédéraux en matières d'énergie en raison